

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°467 | 28 juillet 2023



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



## Chirurgie du ptérygion : nous avons suivi une opération !



Depuis le début de l'année, le Dr Max Gérard réalise la chirurgie du ptérygion dans le bloc opératoire de son cabinet d'ophtalmologie. Une première en France, rendue possible dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018.

---

Il est 13 heures, en ce mardi après-midi de début de grandes vacances. Edna\* patiente dans la salle d'attente du Dr Max Gérard, ophtalmologiste à Cayenne. Cette Kourouciennne de 57 ans doit se faire opérer du ptérygion, une tumeur bénigne qui pourrait toucher 12 % de la population adulte de Guyane. « J'ai des problèmes aux yeux, depuis bien deux ans, témoigne-t-elle. Je fais des ménages et je m'occupe d'enfants. Quand je regarde quelque chose, je vois double. Par endroit, je ne vois pas du tout. J'ai besoin de mes deux yeux pour me déplacer ! J'ai vu le Dr Gérard et il m'a proposé l'opération. » Si Edna avance sans hésiter vers la salle d'opération du centre médical Iris où doit être traité son œil droit, c'est que fin mai, elle a déjà fait l'œil gauche !

Ces opérations réalisées en cabinet de ville sont une première en France. Et c'est en Guyane que cela se passe. Ce qui est courant chez les chirurgiens-dentistes est encore inédit dans d'autres spécialités comme l'ophtalmologie. Le Dr Max Gérard a pu lancer cette innovation début janvier, grâce à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 (**[lire la Lettre pro du 17 novembre 2021](#)**). Elle a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. Et ce, dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé. Dans ce cas, la dérogation permettant la réalisation d'actes opératoires en dehors d'un établissement de santé, a été validée par la Haute Autorité de Santé. (avis favorable de la HAS le 26 juillet 2021)

### **« Les mêmes exigences qu'un bloc opératoire d'un établissement de santé »**

Eric, un Cayennais de 45 ans, est le prochain à passer sur la table d'opération, cet après-midi-là. « Je suis chauffeur-livreur. Je roule tout le temps et c'est surtout le soir que je ne vois pas bien. » Il a réalisé sa consultation préopératoire cinq jours plus tôt et n'a « pas hésité : C'est pour ma santé. » Dans le bloc opératoire aménagé à l'arrière du cabinet d'ophtalmologie, le Dr Gérard est accompagné d'une infirmière et d'une assistante médicale. Olivier s'installe. Quelques gouttes dans les yeux pour préparer l'anesthésie. Ça pique un peu. Il ne sentira plus rien jusqu'à ce qu'on lui retire les adhésifs qui lui maintenaient la tête droite, vingt minutes plus tard. « Nous nous soumettons aux mêmes exigences de sécurité qu'un bloc opératoire d'établissement de santé. Ainsi, on a une maîtrise totale de l'environnement. Et, bien que non obligatoire pour la chirurgie oculaire, nous avons rajouté un flux laminaire afin de répondre aux normes les plus élevées exigées pour la chirurgie orthopédique ou cardiaque »

L'opération proprement dite commence. Le Dr Gérard retire déjà le ptérygion, qui forme comme une pellicule qui recouvre l'œil. Il n'existe pas de traitement médical. Seul le traitement chirurgical peut ôter cette pathologie dont l'évolution naturelle est une augmentation de sa taille par poussées. Sans gravité au début, elle peut laisser des séquelles optiques définitives, même après chirurgie, dans ses formes évoluées. Sa prévalence en Guyane n'est pas connue mais des études réalisées dans des régions équatoriales du Brésil ont conclu à 12 % de la population adulte impactée, soit un habitant sur huit. Ses principaux facteurs étant l'exposition au soleil, aux embruns et aux poussières, la Guyane n'est pas épargnée. Sur le fleuve, la plupart des piroguiers en souffrent.

Le prélèvement, comme ceux des autres patients, sera confié au service d'anatomopathologie du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) pour éliminer les diagnostics différentiels plus graves. Une convention lie le cabinet du Dr Gérard à l'hôpital public. Pour l'analyse des ptérygions. Mais aussi en cas d'urgence. Le centre d'entraînement aux soins d'urgence (CESU) a étudié les

éventuels problèmes de sécurité et a formé le personnel du cabinet, le temps de trajet du Samu a été mesuré... « C'est un partenaire indispensable », salue le Dr Gérard.



## Deux cents opérations la première année

L'opération se poursuit avec l'élimination des résidus de ptérygions notamment dans la région limbique, la section de la tenon sous jacente, et la prise d'un greffon conjonctival supérieur, « pour éviter les récives » ». Elle se termine avec la rotation du greffon dans la zone d'exérèse du ptérygion et la suture de celui-ci à la conjonctive adjacente. « Les fils vont gêner pendant quarante-huit heures sous la paupière, puis ça ira », prévient le Dr Gérard. Cela fait un peu plus de vingt minutes qu'Olivier est dans le bloc. Il est temps de retirer les adhésifs qui lui maintiennent la tête...

« L'idée, c'est que le patient passe le moins de temps sur place, poursuit le Dr Gérard. On a une check-list de la HAS, que nous avons pu personnaliser. Tout ça, ce sont des réunions préparatoires, des procédures, des formations. Avec l'idée qu'on ne pose pas dix fois la même question au patient, comme cela se passe en établissement de santé, car le patient est pris en charge par une succession d'équipes différentes (administratives à l'entrée, puis dans le service de chirurgie ambulatoire, puis dans le bloc).. Et à chaque fois, le patient va devoir décliner à chaque membre de chaque équipe, son identité, l'acte, le coté et le nom du chirurgien. Cette répétition finit par inquiéter le patient, celui-ci s'interrogeant sur la connaissance réelle des soignants de l'acte qu'il doit réaliser sur lui-même. Le fait que le patient constate que c'est la même équipe assistante médicale et d'infirmière qui l'a vue en consultation et qui maintenant le reçoit au bloc ; cela le rassure.»

Le patient reviendra le lendemain, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'infection. Puis dans une semaine, pour vérifier la vitalité du greffon. Et un mois plus tard à J30 pour s'assurer que tout s'est bien passé et effectuer un contrôle de la vision. Au cours des six premiers mois de l'année, 80 patients ont bénéficié d'une opération. L'objectif est d'en avoir opéré 200 au cours de cette année d'expérimentation.

**\*Le prénom a été modifié.**



## EN BREF

### ◆ Point d'étape sur l'élaboration du projet médical du CHRU de Guyane



« Le projet de Centre Hospitalier Régional Universitaire de Guyane, qui s'appuiera sur les trois établissements publics de Guyane (CHC, CHK et CHOG) et sur les hôpitaux de proximité, constitue un engagement fort de l'Etat pour améliorer l'accès aux soins des Guyanaises et des Guyanais, rendre le système de santé du territoire plus attractif pour les professionnels et faire de la Guyane un terrain d'universitarisation, de recherche et de formation. Cette ambition fait l'objet d'un travail collaboratif engagé depuis janvier 2022, avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire, sous l'égide de l'ARS et d'un comité de pilotage territorial sous la co-présidence du Préfet et du Président de la CTG, et réunissant les élus et les autres parties-prenantes, souligne l'Agence régionale de santé, dans un communiqué diffusé mercredi. Au cours des derniers mois, différents groupes de travail ont été organisés avec les communautés médicales des trois hôpitaux afin de coconstruire un projet médical d'excellence pour le futur CHRU de Guyane.

Les orientations qui découlent de ces travaux sont les suivants :

- L'universitarisation de l'offre de soins pour développer une recherche originale et correspondant aux besoins en santé de la population ; cet engagement visera en particulier la mise en place d'une unité mixte de recherche en santé ;
- La coordination de l'offre de soins qui se traduira par des équipes territoriales renforcées ; elles pourront être multi-site ou centralisées avec des missions sur d'autres sites (y compris dans les hôpitaux de proximité) ;
- La territorialisation des parcours de soins afin d'éviter les ruptures de prises en charge et de limiter les pertes de chance pour les patients, en facilitant le déploiement d'équipes mobiles ;

- L'attractivité territoriale par le développement des formations dans une approche partenariale avec l'ensemble des acteurs pour développer les compétences en Guyane et fidéliser les professionnels.

L'organisation de plusieurs filières et parcours de soins fait d'ores et déjà l'objet d'un consensus entre les acteurs, les sujets encore ouverts feront l'objet de propositions d'ici la fin du mois d'août pour permettre à l'ARS d'examiner la conformité de ce projet médical par un avis qu'elle publiera à la fin du mois d'octobre.

La qualité des discussions entre les parties-prenantes permet de clarifier plusieurs points d'organisation des soins :

- Le projet médical tel qu'il se dessine permettra de développer l'activité sur chacun des sites avec notamment la consolidation de la chirurgie, permise par l'universitarisation de certaines filières identifiées comme prioritaires : chirurgie digestive et chirurgie orthopédique ;
- Le développement des investissements hospitaliers avec la programmation des mesures actées dans le cadre du Ségur de la santé ; le premier robot chirurgical de Guyane qui sera installé au centre hospitalier de Kourou début septembre grâce aux fonds européens FEDER et d'autres opérations d'investissements, poursuivront la revitalisation de ce site ;
- Le maintien et la modernisation des services d'urgence de Cayenne, Kourou et St Laurent du Maroni, en amplifiant les coopérations entre les sites, en développant les transports internes pour limiter les pertes de chance, grâce à une approche d'équipe de territoire et le développement des transports sanitaires (aériens ou en pirogue) ;
- La structuration des prises en charge Femme-Mère-Enfant, pour relever le défi de la croissance démographique, en confortant les 3 maternités des établissements publics de santé et en développant l'expertise de gynécologie ainsi que l'offre de soins pédiatriques, de la phase aigüe à la prise en charge de l'aval.

Des consultations des instances hospitalières (conseil de surveillance et commission médicale d'établissement mais aussi instances du GHT) seront organisées dans les prochaines semaines. Le comité de pilotage territorial, associant toutes les parties-prenantes, se réunira quant à lui à la rentrée. »

#### ♦ Dimitri Grygowski visite le CHC



Après les hôpitaux de Kourou et Saint-Laurent du Maroni les semaines précédentes, Dimitri Grygowski a visité le centre hospitalier de Cayenne, lundi. Le directeur général de l'ARS a notamment découvert le laboratoire, les urgences, la régulation du Samu, le service de

réanimation et le futur bâtiment recherche. Il a pu échanger avec les équipes et la direction du CHC, qui lui ont expliqué leurs process, les spécificités du territoire et lui ont fait part de leurs besoins.

### ◆ Un nouveau cas de paludisme à Matoury



## PALU DISME

Un nouveau cas de paludisme à Plasmodium falciparum a été détecté, à Matoury, à la mi-juillet. Il s'agit du sixième depuis début juin. L'habitante infectée a été hospitalisée. Il est possible qu'elle ait contracté la maladie dans le même secteur que les cinq premiers cas. Suite à ces cinq cas, une opération de dépistage actif avait été menée dans les secteurs de PK 10 et PK 11, sur la RN2. Cent trois personnes en avaient bénéficié. Aucun échantillon ne s'était révélé positif.

Une campagne de consultation médicale a été réalisée mardi sur le chemin Mogès par Médecins du Monde. Aucun cas évocateur de paludisme ni de dengue n'a été identifié. Sur demande de l'ARS, des pièges à moustiques ont été placés à Matoury. Des analyses seront faites sur les moustiques capturés.

### ◆ Appel à propositions du Parc amazonien



Le Parc amazonien de Guyane (PAG) vient de publier **ses appels à propositions** pour les communes de Maripasoula, Papaïchton, Saül et Camopi. Les associations, collectifs et établissements scolaires ont jusqu'au 22 septembre pour présenter leurs projets liés à l'éducation à l'environnement, au développement local ou à la jeunesse.

Pour rappel, l'enveloppe du PAG en faveur des appels à propositions est doublée grâce à la **contribution de l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 70 000 euros par an pendant trois ans ([lire la Lettre pro du 2 juin](#))**. Jusque-là, le PAG et l'ARS avaient leurs propres appels à projets en faveur des populations des territoires de l'intérieur.

Ce partenariat permet de mettre leurs efforts en commun et de simplifier l'accès aux financements pour les petits projets des habitants.

## Offres d'emploi



■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute son **responsable de la médiation en santé** au sein des CDPS (statut contractuel ou titulaire). Candidature (CV et lettre de motivation) à Yasmina Lina ([yasmina.lina@ch-cayenne.fr](mailto:yasmina.lina@ch-cayenne.fr)) et en copie Laurent Willot ([laurence.willot@ch-cayenne.fr](mailto:laurence.willot@ch-cayenne.fr)).

■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recherche des **anesthésistes** pour le mois de septembre (contrats courte et longue durée). Renseignements : direction des affaires médicales à [afm@ch-cayenne.fr](mailto:afm@ch-cayenne.fr).

■ Le réseau Kikiwi recherche un **médiateur en santé**, pour le secteur centre-est, à compter du 4 septembre (CDD 1 an, temps plein). Candidature (CV et lettre de motivation) avant le 15 août

à Mme Burillo Gomez, coordinatrice centre-est : [coordination.centre-est@reseaukikiwi.fr](mailto:coordination.centre-est@reseaukikiwi.fr).  
Consulter la **fiche de poste**.

■ Le réseau Périnat recrute un travailleur social pour le poste de **réfèrent parcours complexes des adolescentes enceintes de l'ouest guyanais** (poste basé à Saint-Laurent du Maroni, à pourvoir immédiatement, CDD 18 mois avec passage possible en CDI). Candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention du président du réseau : [reseaperinatguyane@gmail.com](mailto:reseaperinatguyane@gmail.com). Consulter **l'offre**.

## Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

